



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 12 mai 2022/CK/ec

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 10 mai 2022

Présidence : M. Christian Kolly

Modification de l'entrée en conduite du ruisseau à Vallamand-Dessous

Demande de crédit de CHF 75'000.00

- Vu le préavis municipal N° 2022/02
- Entendu le rapport de la Commission des Finances proposant au Conseil communal d'amender le préavis municipal pour une demande de crédit de CHF 75'000.00 au lieu des CHF 90'000.00 demandés,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour, et que l'amendement a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communal,

le Conseil communal décide :

- D'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de correction de l'entrée du ruisseau canalisé afin d'éviter que l'eau s'écoule sur la route ;
- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 75'000.00 au lieu des CHF 90'000.00 demandés initialement ;
- De financer cet investissement par la trésorerie courante ;
- D'amortir cette dépense de CHF 75'000.00 sur une période de 10 ans, à raison de CHF 7'500.00 par année et par le biais du chapitre 4610. L'investissement sera comptabilisé dans le patrimoine administratif dans la section 210'000, ouvrage de génie civil.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :

Christian Kolly



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat